

moyen d'extraire une cire qui, bien travaillée, irait presque de pair avec la cire de France. Si l'usage de cette cire pouvait s'introduire en Europe, ce serait une branche de commerce bien considérable pour la Colonie. Vous voyez par tous ces détails qu'on peut faire quelque commerce à la Nouvelle Orléans. C'était beaucoup quand il entrait, les années précédentes, huit à dix navires dans le Mississipi; il y en est entré plus de quarante cette année, la plupart de la Martinique et de Saint-Domingue; ils sont venus charger, sur-tout du bois et des briques, pour réparer deux incendies arrivés, dit-on, dans ces deux îles par le feu du Ciel.

En remontant le fleuve on trouve, au-dessus de la Nouvelle Orléans, des habitations Françaises comme au-dessous. L'établissement le plus considérable est une petite Colonie d'Allemands, qui en est à dix lieues. La Pointe coupée est à trente-cinq lieues des Allemands. On y a construit un fort de pieux, où l'on entretient une petite garnison. On compte soixante habitations rangées, dans l'espace de cinq à six lieues, sur le bord occidental du fleuve. A cinquante lieues de la pointe coupée sont les Natchez; nous n'y avons plus qu'une garnison emprisonnée, pour ainsi dire, dans un fort, par la crainte des Chicachats et autres Sauvages ennemis. Il y avait autrefois une soixantaine d'habitations et une Nation sauvage assez nombreuse, du nom de Natchez, qui nous était fort attachée, et dont on tirait de grands services; la tyrannie qu'un Commandant Français entreprit d'exercer sur eux, les poussa à bout. Un jour ils firent main-basse sur tous les Français, à la réserve de quelques-uns qui se déroberent par la